

## *RAPPORT MORAL*

### *ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013*

*L'année 2013 a encore été riche en évènements et activités liés à la nécessaire adaptation que nous imposent l'évolution des politiques publiques et les transformations de notre société sur fond de crise économique et sociale encore grandissante.*

*Au plan régional, 2013 a été la première année pleine de fonctionnement dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectifs et de Moyens) signé l'année précédente entre les trois AD 87 – 19 et 23 avec l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé)... ces premiers pas en matière de mutualisation permettent avant tout une réflexion élargie et l'élaboration de nouvelles stratégies, notamment en matière d'évaluation, d'orientation et de définition d'objectifs.. (Réflexion concernant, entre autres, l'autisme, les CMPP, la fluidité des parcours etc...*

*L'ADPEP 23, notre Association a dû travailler à la mise en place d'un nouvel organigramme, cela s'est traduit notamment par la mise en place d'une direction unique (CMPP – CAMSP – MDA...) une tâche très lourde pour la Directrice qui, bien sûr, en avait accepté le principe et a parfaitement su gérer cette complexité ainsi que des difficultés nouvelles, qui sont d'ailleurs venues s'ajouter, avec le départ en cours d'année de la Directrice médicale. Le départ ne fut pas facile à palier faute de candidature avant qu'une solution ne soit enfin trouvée avec d'une part l'arrivée du Docteur Marie Pierre PICHON en qualité de Directrice et du Docteur GUINOT qui, tous les deux à temps très partiel, se partagent le service qui demeure malheureusement incomplet*

*Autres modifications lourdes encore avec le déménagement du CMPP d'Aubusson et son installation dans de nouveaux locaux (ex école maternelle Jules Sandeau) dès la rentrée de septembre, après un aménagement des locaux terminé vraiment au dernier instant.*

*L'année 2013 a vu également la suppression de l'antenne de Chambon, les enfants étant depuis dirigés sur le nouveau site d'Aubusson réorganisé en conséquence.*

*Ces aménagements divers n'ont pas eu de répercussions négatives sur l'activité des Etablissements encore très soutenue cette année (CMPP et CAMSP) chacun devant faire face à une file d'attente trop importante.*

*Je me dois de signaler aussi la montée en puissance de la MDA dont la fréquentation (adolescents, mais aussi famille) dépasse largement les prévisions et montre bien que ce dispositif d'accueil et d'accompagnement a trouvé sa place, répondant à de véritables besoins, la dynamique de Sylvie BENOIT, Directrice et de son équipe n'étant pas étrangère à cette réussite. Je tiens à les féliciter très sincèrement ayant fait aussi honneur aux PEP 23 en participant et témoignant aux journées nationales de Paris en décembre 2013.*

*Dans le domaine du partenariat avec l'Education Nationale mais aussi avec les Collectivités Locales, notre Association s'est tout de suite engagée à soutenir la réforme des rythmes scolaires. Dans un premier temps*

*nous avons signé une convention avec Madame l'Inspectrice d'Académie (DASEN) pour accompagner le Dispositif d'Aide aux Ecoles Rurales (DAPER), dans le même esprit que nous avons soutenu les EMALA depuis plus de 20 ans. Enfin en complémentarité de cette action, nous avons initié et mis en place le DAPEP pour aider les Communes et Communautés de Communes dans l'installation des activités périscolaires. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien du Conseil Général, que je remercie, pour nous aider à offrir ce service (prêt de matériel dans un premier temps, puis animation). L'ADPEP 23 a aussi recruté et proposé une formation à un jeune en contrat d'avenir. En jouant cette carte de la solidarité, notre mouvement se veut participer activement à la réussite de cette réforme dans un souci d'équité pour les écoliers Creusois. Nous espérons ainsi apporter des solutions aux plus petites communes, souvent démunies dans ce secteur de l'animation.*

*La réussite des enfants à besoin de tous en Creuse comme ailleurs... enseignants, parents, collectivités, associations ; le travail, la réflexion, l'accompagnement doivent être conjoints. L'ADPEP 23 a logiquement choisi de s'engager dans ce dispositif pour mieux lutter contre les inégalités, soutenir les plus démunis au plan éducatif au côté notamment des Communes et Communautés de Commune qui dans l'ensemble ont à cœur de réussir cette réforme.*

*L'avenir doit se construire ainsi autour de politiques concertées et cohérentes ayant comme seul objectif la construction de l'enfant, sa formation, son éducation. Notre Association est fière de participer même modestement (en terme de moyens) en apportant sa pierre à cet édifice, enjeu majeur de la société.*

*Historiquement proche et très complémentaire de l'Education Nationale, notre mouvement encore une fois a su s'adapter aux transformations de la Société et à l'évolution des besoins.*

*Je ne terminerai pas sans souligner encore la qualité des relations de travail et de confiance avec Madame la DASEN et ses services.*

*C'est enfin grâce aux convictions de nos militants, au travail des administrateurs que cet engagement et ces résultats sont possibles.*

*Félicitation à tous ceux qui ont choisi de nous soutenir dans cette dynamique solidaire.*

**LE PRESIDENT**

**Jean Claude TRUNDE**